

PRÉFACE

Le 29 octobre 1985, le Sénat adoptait un ordre de renvoi autorisant le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères

à étudier et faire rapport sur la participation du Canada à l'égard du système financier international et de ses institutions, en particulier le Fonds monétaire international, le Groupe de la Banque mondiale et les banques régionales de développement, y compris sa position en ce qui concerne les problèmes de remboursement des dettes des pays en voie de développement.

Au cours de l'hiver 1985 et du printemps de 1986, le Comité a entendu les témoignages de quinze experts, en treize séances qui se sont terminées le mardi 10 juin par la comparution de l'honorable Michael Wilson, ministre des Finances. En juin 1986, le Comité s'est en outre rendu à Washington (D.C.), à New York et à Toronto et a tenu dans ces villes 26 réunions avec des législateurs américains, de hauts fonctionnaires du gouvernement des États-Unis, des représentants des principales institutions financières internationales (IFI), des cadres supérieurs de plusieurs autres, des dirigeants de banques commerciales canadiennes et américaines, des universitaires et des experts-conseils. Par ailleurs, en septembre 1986, après la prorogation du Parlement, les conseillers du Comité ont eu à Ottawa des discussions avec l'honorable Barber Conable, qui venait récemment d'être nommé président de la Banque mondiale, et avec M. Norberto Gonzales, directeur administratif de la Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine (CÉPAL). En octobre 1986, les membres du Comité ont également rencontré en privé M. Idriss Jazairy, président du Fonds international de développement agricole.

L'étude du Comité a surtout porté sur la crise internationale de l'endettement et sur les difficultés de remboursement des pays en voie de développement. À cette occasion, on a recueilli une quantité impressionnante de témoignages et de renseignements sur le Fonds monétaire international et sur le Groupe de la Banque mondiale, portant non seulement sur leur rôle au sein du système financier international, mais plus précisément sur leur qualité d'institutions mêlées de très près au problème de l'endettement, une question qui, de l'avis du Comité, revêt chaque jour plus d'importance.

Le caractère changeant du problème de l'endettement a posé un défi particulier au Comité. La situation évolue en effet de jour en jour, de sorte qu'il est très difficile de fonder un jugement sur des bases solides. Des importantes négociations avec le Mexique, l'un des deux plus grands pays débiteurs, ont eu lieu l'année